

Le permis BE est obligatoire pour les véhicules relevant de la catégorie B, attelés d'une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) excède 750 kg, lorsque le total des poids totaux en charge (véhicule tracteur + remorque) est supérieur à 4250 kg. Si le conducteur ne respecte pas ces règles, il risque une amende pouvant s'élever à 1 500 €, l'immobilisation du véhicule et la suppression de son permis.

### PUBLIC

- Toute personne salariée amenée à conduire un véhicule avec remorque (travaux publics, transport, artisans, commerçants, commerciaux, VRP, agriculteurs, pépiniéristes, métiers agricoles, métiers de la forme)

### PREREQUIS

- Être titulaire du permis B
- Tout candidat déjà en possession d'un permis B obtenu en France depuis moins de 5 ans est dispensé de l'épreuve théorique (code)

### DUREE

- 30 heures minimum

### ORGANISATION

- INTRA
- INTER

### MOYENS TECHNIQUES

- La formation se déroulera sur un CITROEN C.CROSSER 4X4 (ou véhicule équivalent) et une remorque double essieux

### METHODES PEDAGOGIQUES

- Cours théoriques en salle de projection avec lecteur DVD
- Différents supports pédagogiques muraux, livre de Code et cahiers d'exercices
- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques de conduite
- La formation est assurée par un formateur expérimenté titulaire du BEPECASER

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Acquérir des connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour conduire un ensemble de véhicules de la catégorie BE en toute sécurité.
- Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque de moins de 3,5 tonnes et que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250 kg
- Être recevable à l'examen du permis BE

### CONTENU DE LA FORMATION

- L'apprentissage des règles élémentaires de sécurité sera développé afin de traiter aussi bien de la sécurité liée à l'ensemble en marche, qu'à l'arrêt (attelage, dételage, chargement, freinage, condition de stabilité, déchargement...)
- **Connaissances générales**
  - La pluie, la neige, le verglas, le brouillard, le vent, les distances d'arrêt
  - La conduite en montagne ou zones accidentées
  - L'hygiène et la conduite, la fatigue
  - Le chargement, le stationnement, le dépassement
  - Le centre de gravité, la force centrifuge, le stabilisateur
  - La vitesse, l'anticipation, les situations d'urgence
  - Le freinage, le porte-à-faux, les angles morts, l'assurance
  - Le passage à niveau, les ponts, les tunnels, les ouvrages d'art, les plantations, l'itinéraire
- **Vérifications à effectuer**
  - Système de direction du véhicule tracteur
  - Niveau du liquide de frein, suspension de la remorque
  - Pneu du véhicule tracteur/ de la remorque
  - Feux, dispositifs réfléchissants et indicateurs de changement de direction Rétroviseurs additionnels : état, fixation
  - Lave glaces, essuie-glaces, portes, fenêtres et/ou vantaux (caravane), hayon
- **Attelage/dételage**
  - Vérifications du système d'attelage : stabilisateur, plots et prise électrique, état et fixation de la ferrure, graissage de la boule
  - Positionnement du véhicule tracteur ou de la remorque : verrouillage de la tête d'attelage, mise en place du filin et du câble électrique, remontée de la roue jockey, desserrage du frein.
  - Frein, roue jockey, filin, câble électrique, ouverture tête d'attelage, séparation du véhicule tracteur et de la remorque (1 mètre minimum).
- **Manœuvres**
- **Connaissances théoriques**

### MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS ET DOCUMENTS DELIVRES

- Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur
- Epreuve hors circulation d'admissibilité et épreuve en circulation (durée totale 60 mn)
- En cas de réussite aux examens, obtention du permis BE
- Chaque participant reçoit également une attestation de fin de formation